

Le GESTIONNAIRE et les ÉTATS FINANCIERS

Date : Août 2004

Exercice 3.24

Les impôts sur les bénéfices

Question 1

Un de vos amis a récemment pris connaissance du rapport annuel d'une société publique où il compte obtenir un emploi. Il vous demande de lui expliquer pourquoi la charge d'impôts sur le revenu de 54 millions de dollars ne correspond pas aux montants exigibles par les gouvernements de 53,1 millions de dollars. Expliquez-lui la différence entre ces deux montants.

Question 2

À l'aide des extraits ci-dessous (tableaux ci-après) tirés des états financiers de Rona, veuillez répondre aux questions suivantes :

- a. Veuillez fournir deux méthodes possibles pour calculer ou retracer le taux effectif d'impôts sur les bénéfices de Rona pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001. Prenez soin de détailler, s'il y a lieu, tous vos calculs ou références aux états financiers de Rona.
- b. Rona présente à l'actif de son bilan au 31 décembre 2001 un solde d'*Impôts sur les bénéfices à recevoir* au montant de 9 096 milliers de dollars alors qu'au 31 décembre 2000, Rona présentait au passif de son bilan un solde d'*Impôts sur les bénéfices à payer* au montant de 4 609 milliers de dollars.

Veuillez fournir deux raisons pouvant justifier le fait que Rona présente au 31 décembre 2001 un solde à recevoir d'impôts plutôt qu'un solde à payer. Justifiez.
- c. Veuillez expliquer ce que représente le montant d'impôts sur les bénéfices exigibles, s'élevant à 14 143 milliers \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001 et qui apparaît à la *Note 4 – Impôts sur les bénéfices*, et comment ce montant est calculé. Justifiez.
- d. Rona présente à la *Note 4 – Impôts sur les bénéfices* un montant d'actifs d'impôts futurs au 31 décembre 2001 de 4 846 milliers de dollars à court terme et de 3 086 milliers de dollars à long terme relativement à des pertes reportées.

Est-ce que ces montants représentent effectivement le total des pertes accumulées par Rona et qui pourront être utilisées dans le futur pour réduire ses bénéfices imposables ? Justifiez.

Le **GESTIONNAIRE** et les **ÉTATS FINANCIERS**

Bilan

au 31 décembre (en milliers de dollars)

	2001	2000
Actif		
Actif à court terme		
Débiteurs (note 7)	118 786 \$	88 928 \$
Impôts sur les bénéfices à recevoir	9 096	
Stock	328 315	174 972
Frais payés d'avance	8 763	3 662
Impôts futurs (note 4)	9 058	1 665
	474 018	269 227
Placements (note 8)	34 876	38 660
Immobilisations (note 10)	193 643	124 076
Autres éléments d'actif (note 11)	34 857	13 937
Impôts futurs (note 4)	6 682	5 073
	744 076 \$	450 973 \$
Passif		
Passif à court terme		
Chèques en circulation	1 102 \$	1 894 \$
Emprunts bancaires (note 12)	16 745	64 129
Comptes fournisseurs et frais courus	196 024	129 343
Impôts sur les bénéfices à payer		4 609
Impôts futurs (note 4)	861	
Versements sur la dette à long terme (note 13)	22 080	11 773
	236 812	211 748
Dettes à long terme (note 13)	283 788	104 514
Impôts futurs (note 4)	11 656	2 053
	532 256	318 315

Résultats

des exercices terminés le 31 décembre

(en milliers de dollars, sauf le bénéfice net par action et le bénéfice net dilué par action)

	2001	2000
Ventes nettes	1 834 544 \$	1 317 505 \$
Bénéfice d'exploitation avant les postes suivants	90 528	60 088
Intérêts sur la dette à long terme	20 123	8 099
Intérêts sur les emprunts bancaires	4 326	8 653
Amortissements (notes 10 et 11)	25 585	14 991
	50 034	31 743
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	40 494	28 345
Impôts sur les bénéfices (note 4)	15 861	10 332
Bénéfice net	24 633 \$	18 013 \$

Le **GESTIONNAIRE** et les **ÉTATS FINANCIERS**

4 - Impôts sur les bénéfices

	2001	2000
Exigibles	14 143 \$	17 628 \$
Futurs	1 718	(7 296)
	15 861 \$	10 332 \$

Les impôts futurs résultent principalement de la variation d'écarts temporaires et des coûts directs reliés à l'acquisition d'une entreprise.

Le taux effectif d'impôts sur les bénéfices est différent du taux réglementaire d'impôts sur les bénéfices au Canada. Cette différence résulte des éléments suivants :

	2001	2000
Taux réglementaire d'impôts sur les bénéfices au fédéral	28,1 %	29,1 %
Taux réglementaire des différentes provinces	11,7	10,9
Taux réglementaire d'impôts sur les bénéfices combinés	39,8	40,0
Constatation des pertes fiscales non constatées au cours des exercices précédents		(4,5)
Portion déductible des frais reliés à l'émission d'actions	(0,9)	
Amortissement de l'écart d'acquisition d'une filiale		0,4
Portion non imposable de gains en capital		(0,6)
Dividendes non déductibles	0,4	0,6
Frais non déductibles	0,5	1,0
Autres	(0,6)	(0,4)
Taux effectif d'impôts sur les bénéfices	39,2 %	36,5 %

Le **GESTIONNAIRE** et les **ÉTATS FINANCIERS**

4 - Impôts sur les bénéfices (suite)

Les actifs et les passifs d'impôts futurs proviennent des écarts entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments suivants:

	2001	2000
Actifs d'impôts futurs		
Court terme		
Paiements incitatifs reçus	928 \$	1 151 \$
Régime de retraite	1 913	506
Pertes autres qu'en capital reportées	4 846	
Autres	1 371	8
	9 058 \$	1 665 \$
Long terme		
Frais de financement	424 \$	\$
Pertes autres qu'en capital reportées	3 086	2 590
Frais reliés à l'émission d'actions	1 167	
Immobilisations et frais de préouverture	1 775	1 335
Frais reliés à des projets d'investissement		735
Autres	230	413
	6 682 \$	5 073 \$
Passifs d'impôts futurs		
Court terme		
Frais de développement de magasins à grande surface et écarts d'acquisition	861 \$	\$
Long terme		
Immobilisations, frais de préouverture et frais de développement de magasins à grande surface	6 923 \$	2 053 \$
Écarts d'acquisition	4 395	
Autres	333	
	11 656 \$	2 053 \$

5 - Informations sur les flux de trésorerie

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit:

	2001	2000
Débiteurs	24 574 \$	1 495 \$
Stock	35 717	(2 159)
Frais payés d'avance	(1 596)	81
Comptes fournisseurs et frais courus	(33 630)	2 012
Impôts sur les bénéfices à payer (à recevoir)	(12 351)	6 967
	12 714 \$	8 396 \$

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts et aux impôts sur les bénéfices des activités d'exploitation se détaillent comme suit:

	2001	2000
Intérêts versés	20 485 \$	13 700 \$
Impôts sur les bénéfices versés	26 827 \$	14 367 \$

Le GESTIONNAIRE et les ÉTATS FINANCIERS

Question 3

Comme vous le savez, les grandes sociétés ont souvent été accusées de ne pas payer leur juste part d'impôts. Nous souhaiterions que vous nous expliquiez certaines caractéristiques des impôts de GTC afin de nous éclairer sur la situation fiscale de l'entreprise et ce à l'aide des extraits, ci-dessus, tirés des états financiers de GTC.

<i>Bilans consolidés</i>				
<i>aux 31 octobre</i>				
(en milliers de dollars)	Notes	2000	1999	
Immobilisations corporelles	4	6 14 033	581 494	
Écarts d'acquisition	5	484 372	334 065	
Actifs d'impôts futurs	12	6 365	—	
Autres éléments d'actif	6	23 074	25 405	

<i>États consolidés des flux de trésorerie</i>				
<i>pour les exercices terminés les 31 octobre</i>				
(en milliers de dollars)	Notes	2000	1999	1998
Impôts sur les bénéfices payés		29 137	26 701	19 437

<i>États consolidés des résultats</i>				
<i>pour les exercices terminés les 31 octobre</i>				
(en milliers de dollars, sauf les données par action)	Notes	2000	1999	1998
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices, amortissement des écarts d'acquisition et part des actionnaires sans contrôle		125 897	95 061	77 295
Impôts sur les bénéfices	12	42 907	33 397	26 706

12. Impôts sur les bénéfices

	Méthode du passif 2000	Méthode du report 1999	1998
Taux d'imposition combiné du fédéral et du Québec	38,2%	38,3%	38,3%
Taux d'imposition plus élevé dans d'autres juridictions	1,1	1,3	1,7
Dégrèvement — bénéfices de fabrication et de transformation	(5,5)	(5,3)	(5,9)
Autres	0,3	0,8	0,5
Taux d'imposition effectif	34,1%	35,1%	34,6%

Le GESTIONNAIRE et les ÉTATS FINANCIERS

12. Impôts sur les bénéfices (suite)

La provision d'impôts sur les bénéfices pour les exercices terminés les 31 octobre s'établit comme suit :

	Méthode du passif	Méthode du report	
	2000	1999	1998
Exigibles	42 991 \$	35 598 \$	21 866 \$
Futurs	(84)	(2 191)	4 840
	42 907 \$	33 397 \$	26 706 \$

Au 31 octobre 2000, les impôts futurs se détaillent comme suit :

Actifs d'impôts futurs	
Immobilisations corporelles	(3 737) \$
Autres éléments d'actif	4 450
Pertes fiscales inutilisées	5 652
	6 365 \$
Passifs d'impôts futurs	
Immobilisations corporelles	68 242 \$
Autres passifs	13 445
Pertes fiscales inutilisées	(12 357)
	69 330 \$

La Société et ses filiales disposent d'avantages fiscaux latents non comptabilisés de l'ordre de 4 500 000 \$. Ces avantages fiscaux pourront être portés en réduction des revenus imposables jusqu'en 2015. De plus, la Société dispose de pertes en capital de l'ordre de 21 045 000 \$.

- a) Donnez, pour chacun des postes suivants que l'on retrouve aux états financiers de GTC, une brève explication :
- i) Impôts exigibles ;
 - ii) Impôts futurs ;
 - iii) Actifs d'impôts futurs.
- b) Pourquoi la charge d'impôts exigibles de l'exercice 2000, présentée à la note 12, est-elle différente des impôts sur les bénéfices payés indiqués au bas de l'état des flux de trésorerie ?
- c) Au bas de la note 12, il est écrit « La Société et ses filiales disposent d'avantages fiscaux latents non comptabilisés de l'ordre de 4 500 000 \$ ». Que veut dire cette affirmation et pourquoi ces avantages ne sont-ils pas comptabilisés dans les états financiers de 2000 ?

Le GESTIONNAIRE et les ÉTATS FINANCIERS

Date : Août 2004

Solution - Exercice 3.24

Les impôts sur les bénéfices

Question 1

La charge d'impôts sur le revenu ne correspond pas aux montants exigibles à cause des impôts futurs.

Les impôts futurs proviennent du fait que les actifs et passifs de la société peuvent avoir une valeur comptable et une valeur fiscale différentes. Ces écarts temporaires entre les valeurs comptable et fiscale des actifs et passifs pourront entraîner des augmentations ou des diminutions des impôts à payer dans le futur. L'incidence fiscale de tous les postes d'actifs et passifs de la société est comptabilisée dans l'exercice courant même si sa matérialisation peut être reportée à plus tard.

Les différences entre les valeurs comptables et fiscales proviennent généralement des écarts temporaires, c'est-à-dire des différences de traitement temporaires entre les produits (charges) comptables et les produits (charges) fiscaux.

Question 2

- a. 1^{re} méthode : Calculez le taux d'impôts à partir de l'état des résultats en utilisant la formule suivante :

$$\frac{\text{Impôts sur les bénéfices}}{\text{Bénéfices avant impôts}} = \frac{15861\$}{40494\$} = 39,2\%$$

2^e méthode : Rona étant une société ouverte, elle se doit de fournir ce type d'information dans ses états financiers. À cet égard, à la note 4 – Impôts sur les bénéfices, Rona indique son taux effectif d'impôts : 39,2 %.

- b. 1^{re} raison : Rona a peut-être versé au cours de l'exercice des acomptes provisionnels pour ses impôts exigibles plus élevés que sa charge d'impôts exigibles de l'exercice.

Le GESTIONNAIRE et les ÉTATS FINANCIERS

2^e raison : Les impôts à recevoir peuvent provenir d'un report rétrospectif de pertes d'exploitation.

Le solde d'« Impôts sur les bénéfices à recevoir » au bilan étant de 9 096 \$, ceux-ci s'expliquent surtout par la première raison, soit les acomptes provisionnels plus élevés puisque :

Impôts sur les bénéfices payés au cours de l'exercice	26 827 \$
Ms : Impôts sur les bénéfices à payer au début de l'exercice	(4 609)
Ms : Charges d'impôts exigibles de l'exercice	<u>(14 143)</u>
Acomptes provisionnels d'impôts excédentaires faits dans l'exercice	<u>8 075 \$</u>

L'autre portion, soit 1 021 \$ (9 096 – 8 075) peut s'expliquer par le report rétrospectif de perte, ce qui est plausible puisque Rona indique à la note 4 – Impôts sur les bénéfices qu'elle possède des pertes reportées, autres qu'en capital.

- c. Ce montant représente la charge d'impôts exigée par les gouvernements, tel qu'indiqué à la déclaration de revenus de Rona. Ce montant se calcule en multipliant le taux réglementaire (celui prévu par les lois fiscales) par son bénéfice imposable.
- d. Non, ces montants représentent plutôt les avantages fiscaux qui découleront du report des pertes de Rona dans le futur à l'encontre de ses bénéfices imposables. Donc, c'est une estimation des impôts qui seront recouverts dans le futur suite au report des pertes et non le montant des pertes elles-mêmes.

Ce montant se calcule en multipliant le taux d'impôts de Rona par le total de ses pertes reportables.

Ainsi, nous pouvons estimer le montant total des pertes disponibles que Rona pourra reporter dans le futur à l'encontre de ses bénéfices imposables.

Total des actifs d'impôts futurs (4846 + 3086)	7 932 \$
Divisé par son taux effectif d'impôts	<u>39,2 %</u>
Total des pertes reportées	20 234 milliers \$

Question 3

- a.
 - i. Impôts exigibles : les impôts exigibles représentent la partie de la charge d'impôts qui a été calculée à partir du bénéfice imposable et qui doit être effectivement payée aux autorités fiscales.
 - ii. Impôts futurs : les impôts futurs représentent la partie de la charge d'impôts qui origine des écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs.

Le GESTIONNAIRE et les ÉTATS FINANCIERS

La source de la charge d'impôts futurs peut provenir, par exemple, de méthodes de calcul différentes pour l'amortissement comptable et l'allocation du coût en capital des immobilisations.

iii. Actifs d'impôts futurs : Montants résultant d'écarts temporaires déductibles entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de différents postes d'actifs ou de passifs.

b. La charge d'impôts exigibles ne correspond pas nécessairement à la somme déboursée pendant l'exercice en cours.

Les impôts exigibles peuvent avoir fait l'objet d'acomptes provisionnels mais il se peut que la totalité des montants dus n'ait pas été payée au cours de l'exercice.

De plus, on pourrait avoir déboursé au cours de l'exercice des montants qui étaient dus au début de l'exercice.

c) Les avantages fiscaux latents proviennent d'estimations des impôts à récupérer au cours des exercices futurs.

On peut comptabiliser ces avantages fiscaux dans l'exercice en cours lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'on réalisera des profits dans l'avenir et que l'on aura dès lors des impôts à payer.

Si GTC ne les a pas comptabilisés, c'est sans doute parce qu'ils n'envisagent pas réaliser de profits dans ces filiales avant longtemps.